



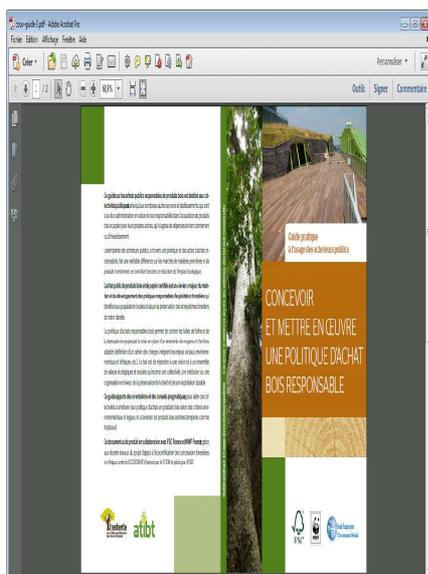
Fonds Français pour
l'Environnement Mondial



Communiqué de presse

Paris, 21 mars 2014 –

Un nouveau guide pratique à l'usage des acheteurs publics pour concevoir et mettre en œuvre une politique d'achats bois responsable



A l'occasion de la journée internationale des forêts, l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial publient un nouveau guide qui encourage la politique responsable d'achats de bois et de papier des collectivités publiques. L'objectif est de promouvoir l'achat de produits bois certifiés auprès des acteurs publics afin de favoriser le maintien des pratiques d'exploitation forestière responsable en amont, et la préservation des écosystèmes forestiers de notre planète.

Un nouvel outil conçu pour les acheteurs publics

Ce **guide** sur les achats publics responsables **est destiné aux collectivités publiques** en raison de leur responsabilité dans l'acquisition de produits bois et papier pour leurs propres achats - qu'il s'agisse de dépenses de fonctionnement ou d'investissement - et pour celui de nombreux autres services et établissements qui sont sous leur administration.

Cette publication apporte des orientations et des conseils pragmatiques pour aider ces collectivités à améliorer leur politique d'achats en produits bois selon des critères environnementaux et légaux. Elle cherche à favoriser l'achat de bois certifiés, et notamment l'achat de bois africains certifiés. Le guide a été **produit en collaboration avec FSC France et WWF France**, grâce aux récents travaux conduits sur le programme d'appui à l'écocertification des concessions forestières en Afrique centrale (ECOFORAF) et financés par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Il a bénéficié de précieuses contributions de collectivités qui mènent déjà ce type de politique d'achat et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Ce guide a vocation à inciter des décisions d'achats pour la sauvegarde de la biodiversité

L'encadrement des marchés de matières premières et de produits transformés par des politiques est crucial. En effet, les décisions d'achats peuvent par exemple considérablement favoriser la sauvegarde de la biodiversité. *« L'exemplarité des acheteurs publics peut, à travers une politique et des actes d'achat bois responsables, faire une véritable différence en conciliant besoins en produits bois et réduction de l'impact écologique sur les écosystèmes forestiers »*, a souligné Jean Bakouma, Directeur adjoint à la conservation du WWF France.

La politique achat bois responsable permet de contrer les failles de l'offre et de la demande sur les marchés en proposant des moyens et des actions adaptés. Le but est de *« répondre à une vision et à un ensemble de valeurs écologiques et sociales qu'incarne une collectivité, une institution ou une organisation en faveur de la préservation de la forêt et de son exploitation durable »*, a rappelé Jérôme Dupuis, Directeur du FSC France.

En savoir plus :

<http://www.journee-internationale-des-forets.fr/journee-internationale-des-forets/>

<http://www.fao.org/forestry/international-day-of-forests/fr/>

Projet d'appui à l'écocertification des concessions forestières en Afrique centrale, piloté par ATIBT :

<http://www.atibt.org/certificationlegalite/ecoforaf/>

CONTACTS PRESSE :

ATIBT : Tullia Baldassarri tullia.baldassarri@atibt.org – 01 43 42 42 00

FFEM : Valérie Fakir fakirv@afd.fr – 01 53 44 39 41

FSC France : Maya Bentz - maya.bentz@fsc-france.fr

WWF France : Peggy Briset – pbristet@wwf.fr

Les partenaires

Le FSC France :

Organisme international, le FSC se décline dans chaque pays en bureaux nationaux. L'association FSC-France, ou Conseil de Soutien de la Forêt, est le bureau national français. L'association FSC-France a été créée en 2006 et a été reconnue par FSC-International en 2007. FSC-France est une association « loi 1901 » à but non lucratif ». La mission fondatrice du Forest Stewardship Council (FSC) est de créer un système de certification véritablement indépendant et crédible garantissant que les forêts sont gérées d'une façon responsable afin de répondre aux besoins sociaux, économiques, écologiques des générations actuelles et futures. Plus d'informations : www.fsc-france.fr

Le WWF France :

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable de nos ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. En 2013, le WWF France a fêté ses 40 ans. Plus d'information : www.wwf.fr.

ATIBT

A propos de l'ATIBT : Forte d'une expérience technique de 60 ans sur la filière bois tropicaux, l'ATIBT s'est vue confier la coordination du projet ECOFORAF. Créée en 1951 sous la loi de 1901 en tant qu'association à but non lucratif, l'ATIBT fut fondée à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de contribuer à l'amélioration de la foresterie tropicale et la rationalisation du commerce des bois tropicaux. Elle est aujourd'hui devenue un interlocuteur privilégié des différentes professions du secteur des bois tropicaux, des pouvoirs publics en Europe, des gouvernements africains en jouant un rôle moteur dans la mise en œuvre de programmes internationaux liés à la gestion durable des forêts tropicales et au développement responsable de la filière bois. Plus d'informations disponibles sur le site (nouveau site en construction) de l'ATIBT www.atibt.org.

A propos du FFEM :

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. 258 projets ont été financés depuis 1994 pour un montant de 299 millions d'euros, dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée. www.ffem.fr